




# BICQUELEY INFORMATION COMMUNICATION

*Avec Tous nos meilleurs Voeux*

 N°2025/001

## **Le Mot du Maire**

Depuis le 16/01/2025, la commune est entrée en période de recensement de la population jusqu'au 15/02/2025. Vous avez été destinataire des documents nécessaires pour accomplir votre devoir civique de citoyen. Pour la commune, votre participation est INDISPENSABLE. La dotation globale de fonctionnement est attribuée suivant le nombre d'habitants recensés. En refusant votre recensement vous pénalisez financièrement de recette le budget communal.

Non, les déclarations n'ont aucun lien avec les taxes foncières. Non, vos humeurs, colères ou frustrations ne doivent pas vous soustraire à vos obligations. Je compte sur vous pour respecter le délai de déclaration. Merci

Bonne lecture et bonne année 2025

### **🔍 Urbanisme : permis de construire et demande de travaux.**

En 2024, nous avons enregistré 4 demandes de permis de construire, 42 déclarations préalables de travaux sur construction existante, 2 permis de démolir, 45 certificats d'urbanisme-CU (document d'information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain).

Depuis janvier 2019, une convention a été signée entre notre Mairie et celle de Toul, compétente en la matière, afin de bénéficier de l'aide du service urbanisme qui instruit ces demandes. Cette entente est arrivée à son terme en décembre dernier. Compte tenu des compétences existantes et de l'expertise acquise depuis 6 ans, il a été convenu de reconduire cette convention pour la période 2025-2027. L'ensemble des demandes relatives à l'urbanisme, excepté les CU de simple information, continueront donc à être confiées à la Mairie de Toul.

Nous participons au coût de fonctionnement du service instructeur, dont les dépenses sont avancées par le budget de la ville de Toul, sur la base d'un tarif forfaitaire par dossier instruit.

Ce dossier présenté lors du conseil municipal du 15 janvier a été approuvé à l'unanimité.

A titre indicatif un dossier d'instruction de Permis de Construire coûte 286 € à la Commune.

### **🔍 Pumptrack**

Initialisé en novembre 2023, le dossier est enfin entré dans sa dernière phase début janvier. Les demandes de subvention déposées fin mars 2024, auprès de la Région Grand Est et de l'Agence nationale Jeunesse et sports ont reçu une réponse positive fin septembre, l'aide de la région représente 50 % du coût et celle de Jeunesse et Sports 30%.

Compte tenu du montant important de cette réalisation, nous sommes passés, comme il se doit, par la procédure de marché public. Seules deux entreprises ont répondu à cet appel d'offre. Notre choix s'est porté sur la société HTracks qui propose la meilleure solution qualité/prix et délai de réalisation. Les travaux devraient commencer mi-mars et si tout va bien, le pumptrack devrait être utilisable avant l'été. Le parcours en boucle fermée sur une longueur de 195 mètres, constitué de bosses et de virages offrira un grand nombre de pratiques : VTT, BMX, Skate board, trottinettes, draisienne, roller ...accessibles à tous.

.../...

## ➤ Affouages

Le tirage des portions se tiendra **le Samedi 22 Février 2025 à 10 heures en Mairie**. La réglementation de l'affouage ainsi qu'un plan des coupes seront remis à chacun.

39 affouagistes (72 parts de bois) sont venus s'inscrire en Mairie.

Daniel, Gérard et Erick accompagnés par Jean-Michel ont arpenté la forêt durant plusieurs semaines pour procéder au marquage des arbres.

L'Office National des Forêts, qui gère nos bois communaux, connaît des difficultés financières croissantes. Son important endettement est principalement du à la cotisation pour la retraite de leurs agents et à la diminution des aides de l'état. Les communes forestières sont donc davantage mises à contribution afin d'atténuer le déficit. Jusqu'à présent, notre participation était calculée sur un cout de 7€ le stère (tarif portion 42€ / 6 stères), cependant l'ONF estime le coût du stère à 30€, mais conscient de la forte hausse induite, le tarif retenu est de 15€ le stère ce qui double tout de même la facture communale. Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal s'est prononcé pour une actualisation du tarif qui passera à **50 €** la part pour les affouages 2025-2026.

Bien que la facturation des parts d'affouage et la location des bois par la chasse soient sources de revenus, les coûts liés à l'exploitation : programme annuel de travaux d'entretien et d'infrastructure, régénération, plantation d'essences prenant en compte l'évolution climatique, auxquels s'ajoute une taxe annuelle de 2€/ha, les revenus liés à la forêt s'élèvent en moyenne à 3 000 €.

## ➤ Ordures ménagères : calendrier 2025

<i>Janvier</i> Lundi 13 Lundi 27	<i>Février</i> Lundi 10 Lundi 24	<i>Mars</i> Lundi 10 Lundi 24	<i>Avril</i> Lundi 7 <b>Samedi 26</b>	<i>Mai</i> Lundi 5 Lundi 19	<i>Juin</i> Lundi 2 Lundi 16 Lundi 30
<i>Juillet</i> <b>Samedi 19</b> Lundi 28	<i>Aout</i> Lundi 11 Lundi 25	<i>Septembre</i> Lundi 8 Lundi 22	<i>Octobre</i> Lundi 6 Lundi 20	<i>Novembre</i> Lundi 3 Lundi 17	<i>Décembre</i> Lundi 1er Lundi 15 Lundi 29

## ➤ Bioseaux – composteur partagé

Ils sont désormais payants (2€ /unité) et vous pouvez vous les procurer à la CC2T à Ecrouves

## ➤ Recensement 2025

Le recensement se termine. Marie Claire et Paul se sont partagés les 424 habitations du village, 70% d'entre vous ont répondu par Internet très rapidement, les dernières réponses se font attendre.

## ➤ Repas Sénior

Si vous avez fêté votre 65<sup>ème</sup> anniversaire avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2025, vous serez conviés au repas annuel offert par la Commune **le 24 mars** prochain. Votre conjoint pourra vous accompagner quel que soit son âge. Des invitations vous parviendront courant Février.

.../...

## ➤ Ecole

### **Lutte contre le harcèlement et sensibilisation aux outils numériques à l'école de Bicqueley**

Dans le cadre de notre projet d'école, diverses actions ont été menées pour sensibiliser les élèves au harcèlement et à l'utilisation responsable des outils numériques.

- **Intervention de la gendarmerie :**

Le 29 novembre, les élèves de CE ont participé à la formation "Permis Piéton", et ceux de CM à "Permis Internet", un programme national qui vise à responsabiliser les enfants de CM1 et CM2 pour un usage vigilant et sûr d'Internet. Ces élèves ont reçu un livret pédagogique qu'ils étudient en classe pour préparer le passage du permis, prévu après les vacances de février.

- **Ateliers éducatifs :**

Le 2 décembre, en partenariat avec la gendarmerie et la Maison des Familles, les élèves de MS/GS/CP ont participé au jeu "Oscarine et Charlie", et les élèves de CM à un loto sur le thème du harcèlement. Un livret sur les problématiques sociétales est en cours d'étude avec les classes de MS/GS et CP, abordant des sujets comme l'utilisation des écrans, les moqueries et la vigilance à domicile.

- **Journée e-Enfance :**

Le jeudi 20 mars 2025, l'association e-Enfance interviendra pour animer des ateliers sur des thématiques essentielles : cyber harcèlement, protection des données personnelles, prévention des risques numériques et lutte contre la désinformation.

Une conférence pour les parents, intitulée "**Comment accompagner son enfant dans l'utilisation des outils numériques ?**", se tiendra le même jour de 18h à 20h.

Ces actions, soutenues par la mairie et l'école, témoignent de notre engagement en faveur de la sécurité et de l'éducation des enfants face aux dangers du numérique. Nous espérons que vous, habitants de Bicqueley, serez sensibles à l'importance de ces initiatives, qui visent à protéger et responsabiliser les plus jeunes face aux risques d'Internet, et que vous participerez nombreux à cette conférence.

## ➤ Périscolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la gestion du service périscolaire est passée au numérique. Les parents peuvent désormais réserver et régler les jours de cantine et de garderie directement en ligne sur un site dédié.

Les repas servis aux enfants sont cuisinés et livrés par la cuisine centrale construite près du Collège de la Croix de Metz. Compte tenu de l'augmentation du prix des matières premières, le Syndicat mixte du Grand Toulousain, gestionnaire de ce service, a procédé à 2 augmentations tarifaires au cours de l'année 2024, soit 40 cts. Afin de ne pas amplifier le déficit du service périscolaire, le Conseil Municipal a décidé de répercuter ces augmentations sur les forfaits actuels, ce qui porte le tarif à 6,90€ l'unité pour forfait de 4 repas/semaine, 7,40 € pour forfait de 2 ou 3 repas/semaine, et 8,40€ pour un repas occasionnel. 33 repas (en moyenne) sont servis chaque jour à la cantine.

En moyenne 8 enfants viennent à la garderie du matin et une quinzaine à celle du soir.

## ➤ Etat Civil 2024

L'évolution démographique du village est à l'image de celle du territoire national :

L'an passé nous avons enregistré 9 naissances, 2 mariages, 8 décès.

Nous étions 942 habitants au 31 décembre 2024.

.../...

## ☉ Les Associations- Animation

### A noter sur vos agendas

La chorale « **Le Chœur des Hommes** » de Vaucouleurs organise un **concert le dimanche 9 Février à 15h à l'église de Moutrot**. Ces 29 choristes interpréteront des airs de la variété française : Goldmann, Tri Yann, Dassin, Fugain, Aznavour, Renaud et bien d'autres artistes seront mis à l'honneur durant ce concert, organisé par Tempo-Music- Entrée Libre

### ☉ **Bicqueley Moto Cross :**

L'association organise son repas de fin de saison le samedi 22 février à 20h à la salle des fêtes. Venez nombreux partager ce moment de convivialité autour d'un couscous.

Inscription 25€/adulte et 12€ enfant de moins de 12 ans auprès de Mme Céline Nowak, 92 rue Charles Mourot à Bicqueley. Les récompenses seront remises aux pilotes du Club présents.

### ☉ **Les Sentiers des Deuilles**

**Vendredi 28 Février** : randonnée nocturne à Mont le Vignoble : 2 groupes (10 et 12km). départ 18h mairie de Mont le Vignoble. A l'issue de la rando repas à la salle des fêtes.

**Dimanche 2 Mars** : Traditionnelle randonnée des Deuilles à Moutrot. 2 groupes (10et 12Km) . départ 9 heures : Eglise de Moutrot. Participation gratuite.

**Dimanche 6 Avril** : 22° randonnée des Deuilles au départ de Viterne (Stade). Départ libre à partir de 7h30mn sur des parcours entièrement balisés de 9,16, 21 et 30 Kms . Ravitaillements sur tous les parcours. Inscription : 4€ en ligne, 5€ sur place.

Plus de renseignements sur notre site internet : [sentiersdesdeuilles.org](http://sentiersdesdeuilles.org)

☉ **Les Amis de Jacqueline et Bernard** vous invitent à leur repas de Printemps le dimanche 27 Avril. A partir de 12h. Renseignements auprès de Mme Annie Mourot ou M Bernard Mourot .

☉ **Les 6 jours du TOULOIS** : du 22 au 28 juin prochain c'est désormais par tirage au sort que sont choisies les étapes de cette course à pied. Bicqueley a été sélectionnée pour cette 41<sup>ème</sup> édition, pour le plus grand bonheur des participants habituels.

### ☉ **Bicqueley Comité des Fêtes : Manifestations 1<sup>er</sup> semestre :**

- Assemblée Générale vendredi 7 mars
- Chasse aux œufs de Pâques : lundi 21 Avril
- Vente Asperges en Avril ou Mai selon météo
- Brocante 18 mai (voir bulletin d'inscription en PJ)
- Sortie Karting : réservée aux enfants de 6 à 16 ans qui seront répartis en 2 groupes d'âge soit le 31 mai soit le 9 juin ? selon disponibilité du circuit.
- Fête Patronale 13 juillet

Le Comité des Fêtes envisage d'organiser des après midis récréatifs les mardis ou jeudis après-midi, de 14h à 17h/17h30, au premier étage de la Salle Polyvalente.

Si cette activité vous intéresse, merci de retourner le coupon réponse ci-dessous soit à la Mairie soit à M Jacques Humbert à la Résidence Valcourt- Ce projet verra le jour en fonction de vos réponses.

✂-----

### Comité des Fêtes

### Sondage : Après midis récréatifs

Monsieur, Madame,.....N° de téléphone .....

est intéressé(e) par cette activité  OUI  NON

quel jour préférez-vous ?  le mardi,  le jeudi

Observations- suggestions : .....

A rendre en Mairie au plus tard le 20 Février.

L'ABSINTHE ou FEE VERTE ou encore BLEUE et ses  
EFFETS PERNICIEUX.



La fabrication de cette boisson fût interdite le 6 mars 1915 mais ré autorisée de nouveau en 1988. En prétendant que l'absinthe rendait fou, il fallait surtout préciser, que, comme tous les alcools, les effets cités n'étaient rencontrés que lorsque les doses ingurgitées devenaient immodérées ou que les produits utilisés pour sa fabrication étaient des produits frelatés. (Sulfate de cuivre ou vitriol bleu et même chlorure d'antimoine, substance vénéneuse).

Dans un bulletin de l'éducation nationale de 1861 je relève

ceci : on réunit sous le nom d'absinthe 2 espèces de liqueurs qui diffèrent par leur mode de préparation ; ce sont l'absinthe commune ou extrait d'absinthe et l'absinthe suisse. L'absinthe commune est préparée avec des alcools à 40° centigrades et l'absinthe suisse avec des alcools de 60,70 et 72 centigrades.

Les plantes qui entrent dans la composition de l'absinthe sont les suivantes :

Sommités d'absinthe majeure (extrémité supérieure de la plante)

Sommités d'absinthe mineure

Racine d'angélique

Calamus aromaticus

Semences de badiane

Feuilles de dictame de Crète

Origan vulgaire

Toutes ces substances, mêlées en proportions déterminées, sont mises à macération pendant 8 jours dans l'alcool, puis on distille au bain-marie. On ajoute alors 16 grammes d'huile

essentielle d'anis pour 16 litres de liqueur et on agite pour opérer un mélange complet. Le liquide étant distillé, on voit si sa coloration est satisfaisante, si l'absinthe s'étend et blanchit bien. Si elle ne possède pas ces qualités, le "savoir-faire" du fabricant intervient : l'indigo, la teinture de curcuma, le jus d'hysope, d'orties et même le sulfate de cuivre s'ajoute à la liqueur pour lui donner les apparences qui lui manquent.

Ces dernières sophistications ; sulfate de cuivre ou vitriol bleu entraînant une sorte d'épidémie dans un régiment de dragons en janvier 1860, les fûts d'absinthe saisis dans les cantines furent défoncés, et l'on jeta au ruisseau l'infusion de gros sous, comme l'appelaient les dragons. Le maréchal Randon, pendant la campagne de Kabylie en 1857 aurait également interdits aux mercantiles de suivre les colonnes de son expédition (marchands qui s'attachent aux corps d'armée en marche pour leur vendre l'absinthe et des alcools préparés).

Les marins de nos équipages reçoivent des rations de cognac, de tafia, de rhum et de genièvre, mais l'absinthe est interdite sur nos vaisseaux (mais à terre a-t-il moyen d'y échapper ?) Je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'en période de guerre, quelques uns de nos soldats n'allaient aux feux que sous l'emprise de ces stimulants.



EN SOUVENIR DU GENERAL BIGEARD DONT LES ANCÊTRES SONT DE BICQUELEY.

Aux lecteurs de ce supplément du B.I.C, qui ne sont pas originaires de BICQUELEY, je me permets ce petit rappel. A l'origine de Marcel BIGEARD, de TOUL, Général de division, secrétaire d'état, député de Meurthe et Moselle, ses origines sont de notre village, 6 générations de BIGEARD, plus de 150 ans, sans quitter ce lieu. Aujourd'hui ce patronyme a disparu de la localité, ne subsistent que des descendants : familles CHATEAU, FLORENTIN, FONTANA, PARIZOT, TOUSSAINT, THOMASSIN.

Et si vous suivez mes récits, mes anecdotes depuis longtemps, il vous reviendra sans doute à l'esprit, celui concernant " le père COCO " et l'expression " faire le tour du père COCO " il s'agissait de BIGEARD Charles Paul né en 1887, fils de BIGEARD Léopold Alphonse et TOUSSAINT Félicie Eugénie

Et cette nouvelle histoire qui concernait, un autre BIGEARD, Benjamin Constant que l'on surnommait " le père michotte" marié à Eugénie THOMASSIN.

Lorsque l'on tuait le cochon, on faisait rôtir le gras qui se trouvait sous la couenne que l'on mélangeait avec œufs pour en faire une miche et l'histoire nous est contée que friand de ce pain, il arrivait qu'il se relève la nuit pour en manger, d'où son surnom.

Et j'ai découvert également, en consultant les registres de décès de la paroisse de BICQUELEY pour la généalogie, qu'à la mort de son épouse, le curé de l'époque, en 1933, avait noté : non pas BIGEARD ni THOMASSIN Eugénie mais décès de la mère michotte. C'est à partir de là que j'ai pu retracer cet anecdote.



Statue du Général BIGEARD, square en montant vers la gare à TOUL

Puisque l'on est dans les recettes anciennes de cuisine, en voilà une autre " la tarte aux chênottes " qu'est ce que c'est ?

Le coquelicot, cette fleur rouge, que l'on trouve le long des routes ou dans le milieu des champs de blé, communément appelé " pavot des champs " ses graines écrasées et mélangées avec des œufs et du lait forment une bouillie qui doit rester consistante pour la garniture de notre tarte.

Il faut également savoir " Qu'après la quiche aux chênottes, t'as pas besoin d'être bercé pour faire un somme" d'où l'utilisation (par le passé) de cette tarte pour calmer les enfants trop turbulents.

**BROCANTE - BICQUELEY -**

**DIMANCHE 18 MAI 2025 - 7h / 18h**

Emplacement exposants : **14€ les 8m linéaires**  
Restauration sur place



**ATTESTATION - INSCRIPTION**

Personne Physique

Je soussigné (e), Nom : ..... Prénom : .....

Représentant de la société/Association :

Adresse : .....

CP : ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° : .....

Délivrée le : ..... par .....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

Installation d'1 barnum ou d'1 remorque :  oui  non

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant(e) sauf autorisation du comité.

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code du commerce)

- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Fait à : .....

le : .....

Signature

A retourner avant le 5 mai 2025 Installation de 6h à 7h

Je loue : ..... x 8ms soit ..... mètres

Ci-joint le règlement de ..... € (chèque à l'ordre du BCF)

A renvoyer : Mme Dusset -137 ch. de Sexey - 54200 Bicqueley - 06 79 87 15 80  
ou M. Humbert - 25 résidence Valcourt - 54200 Bicqueley-06 30 12 84 62

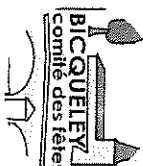
Règlement intérieur disponible le jour « » ou sur le site -

<https://www.facebook.com/ComitedesFetesBicqueley/>

**BROCANTE - BICQUELEY -**

**DIMANCHE 18 MAI 2025 - 7h / 18h**

Emplacement exposants : **14€ les 8m linéaires**  
Restauration sur place



**ATTESTATION - INSCRIPTION**

Personne Physique

Je soussigné (e), Nom : ..... Prénom : .....

Représentant de la société/Association :

Adresse : .....

CP : ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° : .....

Délivrée le : ..... par .....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

Installation d'1 barnum ou d'1 remorque :  oui  non

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant(e) sauf autorisation du comité.

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code du commerce)

- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Fait à : .....

le : .....

Signature

A retourner avant le 5 mai 2025 Installation de 6h à 7h

Je loue : ..... x 8ms soit ..... mètres

Ci-joint le règlement de ..... € (chèque à l'ordre du BCF)

A renvoyer : Mme Dusset -137 ch. de Sexey - 54200 Bicqueley - 06 79 87 15 80  
ou M. Humbert - 25 résidence Valcourt - 54200 Bicqueley-06 30 12 84 62

Règlement intérieur disponible le jour « » ou sur le site -

<https://www.facebook.com/ComitedesFetesBicqueley/>